

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Dernière séance annuelle du Conseil municipal

Les membres de l'exécutif imérien ont tenu mardi 16 décembre 2014 leur 44^{ème} et dernière séance de l'année. Une pause sera observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations reprendront mardi 13 janvier 2015. Le Conseil municipal profite de l'occasion qui lui est donnée de souhaiter, à toutes et tous, une très bonne année 2015.

Départements répartis pour la législature 2015-2018

Avant la tenue de leur première séance officielle, programmée mardi 13 janvier 2015, les membres du Conseil municipal se sont retrouvés pour procéder à la séance dite de répartition des départements. Dirigée par M. Patrick Tanner, maire dès le 1^{er} janvier 2015, la discussion s'est ponctuée par la valorisation des choix individuels exprimés. Durant la prochaine législature, les responsabilités de l'exécutif imérien se trouveront assumées de la manière suivante :

Département	Titulaire	Suppléance
Finances, administration générale et police	M. Patrick Tanner, maire	M. Francis Daetwyler
Economie et tourisme	M. Francis Daetwyler	M. Patrick Tanner
Education et culture	M. Jean Luc Berberat	M. Christian Schluép
Action sociale	Mme Mélanie Zwahlen-Erard	M. Jean Luc Berberat
Bâtiments et infrastructures sportives	M. Christian Schluép	Mme Mélanie Zwahlen-Erard
Urbanisme et mobilité	M. Raymond Glück	M. Michel Jeanneret
Equipement	M. Michel Jeanneret	M. Raymond Glück

Au cours de la même réunion, le choix des membres du futur exécutif communal s'est porté sur M. Christian Schluép, les libéraux-radicaux (PLR), pour assumer, durant la première année de la législature 2015 – 2018, la fonction de vice-maire.

Baisse du prix du gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2015

Notre fournisseur de gaz naturel, Viteos SA, nous a informés en date du 2 décembre 2014 d'une baisse du prix du gaz pour le 1^{er} janvier 2015. Cette diminution de 0.35 ct/ kWh a pour conséquence le passage du prix de 7.98 ct/kWh à 7.63 ct/kWh.

Cette baisse s'explique par l'évolution des prix sur le marché européen du gaz naturel.

A titre de comparaison, il convient de noter que ce prix de 7.63 ct/ kWh (dont 1.093 ct/ kWh de taxe CO₂) équivaut à un prix de mazout de CHF 68.86 pour 100 litres ce qui est avantageux par rapport aux prix actuels du marché des combustibles.

Il convient également de signaler que grâce à sa charge réduite sur l'environnement (moins d'émission de CO₂) le gaz naturel continuera à être moins taxé que le mazout et qu'il conserve ses principaux avantages que sont des coûts faibles pour l'installation, l'entretien et la maintenance des chaudières ainsi que des économies de place (pas de citerne).

Administration, bibliothèque, musée fermés

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du mardi 23 décembre 2014 à 17h 00 au lundi 5 janvier 2015 à 8 h 00. Fermée depuis le 24 décembre à 16h00, la bibliothèque régionale retrouvera son horaire normal, dès le mercredi 7 janvier 2015 à 14h00. Visitable, pour la dernière fois en 2014, dimanche 28 décembre 2014, le Musée ouvrira ses portes, pour la première fois en 2015, dimanche 4 janvier

Naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale de naturalisation ordinaire, M. Fabio Mazzoli, M. Samuel Patrick Henriques da Silva et M. Christophe Jeambourquin ont obtenu la nationalité Suisse depuis le 1^{er} décembre 2014. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

(cm)

Saint-Imier, mercredi 17 décembre 2014